

203993

MÉMOIRE

203993

SUR

LES ÉTANGS,

OUVRAGE couronné par
l'Académie de Lyon, le pre-
mier Septembre 1778.

Par M. HUGUENIN, Avocat en
Parlement.



A LYON;

Et se trouve, A PARIS,

Chez SÉGAUD, Libraire, rue des
Cordeliers;

A Nanci, chez BONTHOUX, Libraire.

M. DCC. LXXIX.

MÉMOIRE

DES ÉTATS

OUVRAGE CONTENUÉ PAR
L'Académie de Lyon, le pre-
mier Septembre 1778.

Par M. HUGUENIN, Avocat au
Parlement.



A LYON

En France, à Paris,
chez Ste Aude, Libraire, rue de
Gondolle;
A Nîmes, chez Benoit, Libraire.

M. DCC. LXXIX



AVANT-PROPOS.

L'ACADÉMIE de Lyon voulant être utile à l'État, & rendre à l'Agriculture des moyens de population jusqu'à présent trop négligés, a donné, en 1777, un Programme sur le Sujet le plus important: Elle a demandé: *Si les Etangs, considérés du côté de l'Agriculture & de la Population, étoient plus utiles que nuisibles.*

Cette question absolument neuve auroit mérité d'être agitée par nos Sociétés Économiques & d'Agriculture, du moment que l'on a vu la liberté du Commerce des grains rendre aux terres la valeur qu'elles avoient insensiblement perdue, & donner aux Cultivateurs le courage & l'émulation qui leur manquoient depuis nombre d'années.

En traitant ce Sujet, qui intéresse le Royaume, les Propriétaires d'Étangs,

A ij

iv AVANT-PROPOS.

le Laboureur & celles de nos Provinces qui gémissent sous le poids des eaux stagnantes, j'ai fixé l'attention d'une Société Littéraire jalouse de concourir au bien général : Elle a couronné mon Essai. La publicité que je lui donne sera le premier cri de ma reconnoissance.

Je ne dissimule pas qu'à ce motif se réunit le désir que j'ai de procurer, dans le Royaume, une révolution avantageuse à l'Agriculture, à la Population & au bien général.

Sans me flatter que mes vues la déterminent, je puis du moins rendre publiques les raisons qui doivent faire juger combien elle seroit nécessaire ; en tout cas, soumettre à l'examen des Agriculteurs les idées d'un plus grand bien général qu'une Société vraiment patriotique a jugées dignes de récompense & de quelque distinction.

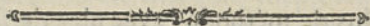




M É M O I R E

S U R

LES ÉTANGS.



LES RICHESSES & la force de l'État ne lui viennent que de la Population, & celle-ci naît essentiellement de l'Agriculture. Il est donc certain que la terre peuple en proportion de ce qu'on la travaille, & de ce qu'on lui fait rapporter.

Cette première conséquence se démontre par elle-même : cependant, comme elle fera principe dans ce Mémoire pour aider la solution qui en fait l'objet, je ne dois pas la laisser sans preuve.

Dans la plupart de ses Provinces les plus fertiles & les plus abondantes, la France étoit encore couverte de rapailles

A iij

& de marais, de productions maigres & stériles, lorsque l'on vit de nombreuses Colonies de Cénobites se mettre en possession des Vallées désertes, & des Côteaux arides que l'indolence & la paresse leur abandonnerent.

Le travail des mains faisant alors une des principales occupations de ces hommes qui fuyoient la Société, ils défrichèrent, par le motif toujours impérieux de se procurer des alimens & de s'assurer une nourriture qui leur auroit manqué d'ailleurs, & la terre produisit d'abord assez pour les nourrir en effet : ils la cultivèrent ensuite avec plus de méthode, avec plus de soins : elle rendit au-delà de leur attente, & bien plus qu'ils ne devoient & qu'ils ne pouvoient consommer.

On comprend aisément que la distribution que les Monasteres naissants eurent à faire de leur superflu, attira dans les Vallées sauvages, où ils s'étoient placés, les nécessiteux & cette portion d'hommes qui, n'ayant ni terres ni industrie, vivent continuellement sans travail & sans ressources. Encouragés par l'exemple qu'ils avoient sous les yeux, les mendiants affamés imiterent les Moines, à qui les regles primitives de leur bizarre formation avoient fait du travail manuel un devoir essentiel & rigoureux,

Comme eux, ils arrosèrent de leurs sueurs la terre nouvellement remuée, qui ne demandoit qu'à produire; ils la travaillerent avec émulation, & dans le dessein de la rendre aussi féconde qu'elle pouvoit la devenir. Bientôt la vie, l'abondance & la population parurent dans ces contrées qui, peu de tems auparavant, n'offroient aux regards du Cultivateur, que landes sombres & tristes, que productions chétives, que solitude, silence & effroi.

C'est ainsi que la Bourgogne, la Champagne & la Picardie, se virent tout-à-coup transformées en magasins inépuisables de froment & de vins, & qu'elles devinrent des pépinières plus inépuisables encore d'hommes qui naissoient sains & robustes, parce qu'ils étoient enfants de l'Agriculture.

L'époque de cette heureuse & mémorable révolution mérite d'être inscrite, dans les fastes du Royaume, en caracteres d'or: elle nous indique, il est vrai, une multitude effrayante de Monasteres établis dans ces trois Provinces pendant les onzieme & douzieme siècles de l'Ere Chrétienne; mais elle nous reporte à ce moment de lumieres, où, dans toute la France, on vit ce que le travail opiniâtre d'une terre inculte pouvoit procurer d'avantages à l'Etat.

A iv

Ce tableau fidele d'une révolution qui a fait le bonheur de la Nation, établit solidement le corollaire que je vais présenter. Agriculture, Population, Richesses de l'Etat, accroissement de forces réelles pour le Monarque qui fait multiplier les Cultivateurs & les occuper; je ne pense pas que dans l'ordre physique ou moral des choses connues, il y ait de filiation plus mathématique, ni de co-relation plus intime.

C'est donc, en Agriculture, le principe le plus sacré & le plus absolu, qu'il faut travailler la terre pour en provoquer la fécondité, & pour arracher du sein de la Nature les richesses qu'elle ne refuse ou qu'elle ne dérobe qu'à l'indolence.

Mais c'est un principe autant démontré par l'expérience, qu'il est appuyé de la saine & droite raison, que de tous les genres d'Agriculture, le plus utile au Cultivateur & le plus précieux à l'Etat, c'est celui qui multiplie les productions par l'usage, le commerce & l'emploi desquelles l'espèce humaine se trouve fécondée, & le bétail augmenté.

En effet, l'homme profite à l'Etat, en raison de ce qu'il consomme & de ce qu'il produit. S'il a beaucoup de terres à féconder, ses bras & son industrie multi-

plieront les matieres de consommation générale ; il fera des récoltes abondantes. Or, tout Laboureur que le succès du labourage enrichit, use beaucoup pour lui-même, sa consommation fait croître autour de lui plus de forces réelles que n'en donnent en deux générations dix chaumieres de nécessiteux, qui ne travaillent qu'en louant pour autrui des bras que le besoin de nourriture a desséchés, ou que le désespoir énerve.

Outre cette consommation personnelle du Laboureur, qui toujours est en proportion de son travail & des richesses qui en résultent, il alimente quantité de bestiaux qui, de leur côté, fournissent à l'Etat une branche inestimable de profits & de valeur : elle consiste dans leur prix intrinsèque, dans leur vénalité, dans leurs forces & l'utilité que la terre en recueille.

Aussi de ce principe, qui seul peut résoudre la question, je conclus qu'une étendue de terrain, chargée d'eaux stagnantes, rapporte à l'Etat, par le bénéfice du commerce de poissons qu'elle occasionne, beaucoup moins que si on la cultivoit pour multiplier les substances d'un tout autre genre, qui d'ailleurs appartiennent plus spécialement à l'Agriculture.

Je justifierai dans la suite de ce Mé-

moire, cette conséquence si propre à éclairer la question que je traite. Pour le faire de manière à convertir les Propriétaires d'Étangs, & à déterminer le dessèchement de ces marres infectes, j'entrerai dans un parallèle exact des produits respectifs sur un continent travaillé des deux manières par des hommes également actifs, curieux & intelligents.

Je ne l'emploie maintenant que pour faire sentir qu'il est en France quantité d'Étangs qui nuisent à la population, en ce qu'ils arrêtent les progrès de l'Agriculture dans des genres infiniment plus précieux & plus nourrissants que le poisson.

Quel est d'ailleurs l'objet principal de cette Agriculture, si ce n'est d'augmenter la masse des substances nourrissantes qui reproduisent l'homme & le bétail en raison de leur quotité? Cela posé, rien ne lui est plus étranger que les Étangs; leur existence la resserrent & la gênent; ils l'incommodent & lui préjudicient, parce qu'ils en arrêtent les heureux progrès.

C'est bien une manière de commercer la terre, mais ce ne fut jamais l'art de la féconder ni de la rendre utile à la population; encore l'espece de commerce qui résulte des eaux stagnantes, ne doit-il son origine qu'à des vues chétives & rétrécies.

par des besoins particuliers, trop souvent en contradiction avec le bien général.

A quoi nos Etangs sont-ils en effet redevables de leur existence ? A l'industrie des Cénobites qui, dans la ferveur du projet de vie singulière qui les réunissoit, s'interdirent absolument l'usage du gras ; à l'indolence & aux fausses spéculations des Propriétaires de continents immenses & trop considérables.

Sur les terrains abandonnés desquels ils se mirent en possession, les premiers ramassèrent des eaux de toute espèce, pour se donner par la suite une nourriture plus commode, relativement au genre de vie qu'ils avoient adopté : les seconds crurent devoir laisser faire la nature qui dépositoit sur leurs fonds négligés des eaux qui ne s'écouloient pas. Peut-être se persuaderent-ils qu'ils parviendroient à s'enrichir, en approvisionnant les Monasteres usurpateurs ou donataires de leurs propres fonds, de la denrée que ceux-ci se plaisoient à consommer.

Quoi qu'il en soit du motif qui a déterminé le Propriétaire à inonder ses possessions pour en tirer profit, il est certain que jamais cet abus de la terre n'a été suggéré par l'Agriculture. Pour être pleinement démontrée, cette proposition n'a

A. vj,

besoin que de quelques détails sur la tenue des Étangs, & les prétendues richesses que l'industrie en recueille.

Toujours situés dans des parties basses, ils se forment de deux manières; par les courants d'eaux qui proviennent des sources & fontaines supérieures à leur assiette; par la réunion des eaux pluviales qui découlent des éminences voisines.

Toutes ces eaux, quel qu'en puisse être le principe, doivent être arrêtées & contraintes par une digue capable de résister à la pression du volume, qui sans celle lutte contre elle, contre sa consistance & son point d'appui.

S'il arrive que cette barrière cede à l'effort toujours agissant de la masse qu'elle supporte, les eaux se répandent, & le poisson, entraîné par la violence du torrent, quitte les limites du réservoir & s'échappe. A cet instant fatal pour le Propriétaire, tout espoir de profits, conçu lors de l'entreprise, cesse & s'évanouit; il n'a plus de ressources que dans le bonheur d'un nouvel essai: or, il ne pourra le faire qu'après avoir, à grands frais, réparé le dommage causé par le poids des eaux & la rapide fureur de leur écoulement.

Que la digue soit bien assise & solidement construite; que l'abondance du

conroi qui la soutient, lui fasse heureusement braver la pression toujours onéreuse du volume contraint; qu'elle contienne pendant deux années & demie successives les eaux rassemblées, sans céder à la force de la masse qu'elle supporte, alors le peuple jetté dans son élément, s'y nourrit & s'y fortifie en raison des aliments qu'il trouve sur le sol, & de la bonne qualité des eaux qui forment l'Etang.

De cette économie, même en supposant toutes choses conduites par un bonheur successif, il ne résultera que du poisson plus ou moins commercable, & personne n'ignore que cette denrée n'est pas d'une conformation générale: de-là je conclus que le plus grand succès d'un Etang ne donne rien à la Population.

En me bornant à cette conséquence, j'aurois droit de regarder la question qui fait le sujet de ce Mémoire, comme étant absolument décidée contre le trafic que les Marchands de poisson font d'une terre précieuse dont ils absorbent, à pure perte pour l'Etat, l'étendue, les sels & la fécondité.

En effet, si dans leur plus grand rapport les Etangs ne présentent que des profits particuliers sur un genre de substance

qui ne contribue en rien ou trop peu au bien général , ne deviennent-ils pas coupables de leze-Agriculture en deux points essentiels? 1°. En ce qu'ils arrachent aux foins du Laboureur des terres immenses que ses bras & sa charrue fertiliferoient ; 2°. en ce qu'ils font soustraction notable à la masse des subsistances nourrissantes qui multiplient l'homme & le bétail. Sous ce point de vue , les Etangs nuisent à l'Agriculture ; ils nuisent donc à la Population.

Ce qui justifie cette décision importante , c'est principalement l'affinité qui se rencontre entre l'Agriculture & la Population. La première produit les alimens qui nourrissent l'homme & le bétail ; la seconde accroît en raison de leur vigueur & de leurs forces productives. Le bon état & l'embonpoint de l'une & de l'autre seront donc perpétuellement dans les termes d'une relation réciproque & toujours réactive.

Que l'on ne prétende pas qu'en soutenant une branche de commerce, les Etangs fassent mise dans l'industrie qui peuple, parce qu'elle nourrit. A ce commerce qu'une spéculation chétive veut ici protéger , à l'industrie qui lui tient lieu de recommandation , j'opposerai toujours le

commerce de la terre que l'Agriculture charge de grains de toute espece, & cette noble industrie qui le rend utile au Royaume.

Supposons donc que d'un Etang bien entretenu, sortent quarante milliers de carpes loyales & marchandes; que ce produit immense & tout son assortiment soit d'une vente heureuse & facile; qu'il nourrisse & mette en haleine vingt familles de Marchands; où sera, dans ce trafic obscur, le gain de l'Etat & cet accroissement de population qui doit faire sa richesse & sa gloire?

Que ce terrain rapporte, entre les mains de l'Agriculture, six mille sacs d'un bon froment; que la moitié de ce produit, qui n'aura rien de prodigieux, se jette chaque année dans le commerce; que le surplus serve à nourrir cinq ou six cens individus; que les pailles d'une récolte de cette espece soient employées à repeupler le bétail propre au labourage; que les fumiers qui en résulteront aillent rendre les fels, la graisse & la ve à tant d'héritages épuisés, & que l'on me dise ensuite auquel de ces deux commerces l'Etat doit donner préférence & protection?

J'avoue que le commerce est, en effet, industrieux; qu'il produit & qu'il peuple.

mais malheur au Royaume qui , pouvant tirer des richesses abondantes de son territoire , absorbera ses terres grasses & fertiles par des torrens infects d'une eau stagnante , pour se procurer le vain plaisir de commercer en poissons. Cette belle spéculation ne fera jamais autre chose que de réaliser les idées de la Fable , pour peindre la succession des âges du monde ; ce sera l'or le plus pur converti en fer.

De quelle population ce commerce des Etangs , ou du poisson qu'ils nourrissent , fera-t-il donc le créateur ? A cinq ou six hommes près , qui ne sont que médiocrement gagés pour veiller à la tenue des Etangs , lorsqu'ils sont en eaux , personne ne trouve , à côté d'eux , nourriture & subsistance.

Durant la pêche , ils mettront bien en haleine quelques Marchands de poissons ; mais ce négoce particulier est exposé aux plus grandes casualités. L'Artisan qui veut le faire , néglige , pour l'entreprendre , des travaux plus essentiels , & des spéculations plus lucratives pour lui-même. En tout tems d'ailleurs , ne trouvera-t-on pas , sur les rivières matière à l'exercice de cette minucieuse industrie ?

Ma dernière conséquence subsiste donc dans toute sa force : je puis néanmoins la

rendre encore plus sensible, & convaincre d'autant mieux les Propriétaires d'Etangs du tort qu'ils font à l'Agriculture, en lui déroband les continents qu'ils chargent d'une eau malfaisante.

En effet, dans ce premier genre d'inconvéniens que je viens de relever, le mal est qu'en privant la terre du plaisir de travailler pour le bien général, les Etangs absorbent des terrains capables de produire à l'infini, soit du côté de leur sol, soit du côté des fels qu'ils contiennent, & de la fertilité qu'elle en reçoit.

Du côté de leur sol; le lit d'un Etang présente généralement une terre grasse & fertile de sa nature. Détremmée par les eaux, elle devient meuble dès qu'elle a reçu les influences de l'air, & que les rayons du soleil l'ont desséchée. Faites donc écouler les torrens qui la surchargent: versez dans son sein des semences utiles, & vous lui verrez féconder avec aisance tous les germes qui seront sortis des mains du Laboureur.

Du côté de leurs fels; les Etangs occupent des affiettes basses qui recoivent les eaux des terres voisines. En se portant vers l'Etang, ces eaux entraînent avec elles l'engrais intérieur & extérieur des héritages sur lesquels elles passent. Ces fels

étrangers, joints à ceux du territoire dans lequel la pente les a entraînés, se conservent mieux que par-tout ailleurs. Deux causes particulières les fixent irrévocablement ; le repos de la terre à qui l'on ne fait rien produire, l'impossibilité des évaporations à qui l'eau ferme toute issue.

Que l'on fasse donc croître dans le lit d'un Etang desséché des germes à l'infini, & la terre de ce continent reposée donnera à la poussée plus de vigueur & plus de substance que les mêmes productions n'en pourront recevoir sur les terres d'un même finage.

C'est ainsi qu'en rendant au Cultivateur & à sa charrue tous les Etangs qu'une eau mal faite n'occupe en France que pour fournir un aliment de seconde nécessité, l'on y recouvrera des terres précieuses que le Laboureur fécondera sans employer autant de bras ni de forces que ses autres héritages en exigent.

De cette conversion utile, le Cultivateur recueillera pour lui-même des profits capables de le dédommager des peines qu'il prend pour fertiliser ailleurs une terre qui souvent trompe son attente, & se joue de son industrie. L'Agriculture, en étendant ses domaines, multipliera les moyens de population, & les richesses de

l'Etat les plus réelles prendront un accroissement d'autant plus heureux, qu'il réveillera parmi nous cette industrie précieuse qui force la terre à communiquer ses trésors.

Sur ce chapitre important, il est bon d'éclairer l'incrédule par des faits : c'est à l'expérience, qui ne trompe personne, à dessiller les yeux, du moins à faire tomber les préventions injustes que l'habitude & le défaut de calcul pourroient étayer.

Or, en conduisant tout homme curieux de s'instruire sur vingt Etangs desséchés, en les lui faisant voir dans le détail des productions dont le Laboureur les aura couverts, que pourrai-je lui faire observer ?

Au lieu d'eaux stagnantes d'un aspect toujours affligeant pour l'Agriculture, il verra des prairies grasses & fertiles, des terres chargées de grains & de toutes autres substances d'un usage local, d'un commerce facile & d'une consommation générale.

Sur les nouveaux prés, reconquis à l'Agriculture par l'effet d'une heureuse & juste spéculation, le Propriétaire ou le Locataire fera deux récoltes abondantes. Après la seconde, il jouira d'un pâturage propre à commencer la graisse des bœufs

dont il aura employé les forces à la culture de ses autres héritages, & cette graisse prendra gradation jusqu'au moment des gelées vives qui brûlent l'herbe & la des-
 sechent.

Sur les nouveaux filons, il verra croître le froment, le bled de carême, l'orge, l'avoine, la navette, les pois, les lentilles, les fèves de marais. Il n'est pas besoin de faire ici remarquer combien toutes ces substances sont nourrissantes, & combien leur produit versera, tant par la consommation locale, que par le commerce, dans cette masse qui vivifie l'Agriculture & qui fait accroître la Population.

Outre ces productions déjà si nécessaires à l'homme & au bétail, mes Etangs deséchés mettront encore sous les yeux de l'incrédule, des chanvres d'une vigueur extraordinaire, des lins plus épais & plus hauts qu'ils ne le sont dans toute autre terre, des légumes nourrissants, qui prendront une végétation robuste : peut-être lui présenteront-ils des cantons considérables, chargés de cette garance, qui depuis quelques années enrichit l'Alsace, & donne aux héritages de cette Province, un prix qu'ils n'eurent jamais.

Ce qu'il y aura de plus frappant dans ce

ſpectacle, & qui tiendra même du prodige, c'eſt que la terre nouvelle, chargée avec ſi peu de ménagemens, ne demandera ni ce repos triennal que tant de Provinces ſont obligées d'accorder à leur territoire, ni cet engrais copieux ſans lequel le ſol ne produit ailleurs qu'avec effort & maigrement, & qu'en l'abandonnant ici à elle-même, lui laiſſant employer ſes forces naturelles, elle nourrira ſucceſſivement & ſans s'énerver, les eſpeces les plus gourmandes.

D'où procédera donc cette féricité d'un ſol que les eaux auront inondé pendant une longue ſuite d'années? De trois cauſes également créatrices & productives; de la fertilité du territoire d'un Étang, de l'abondance & du repos de ſes ſels, de l'ameubliffement de ſa terre de ſurface.

De cette maniere de vivifier un continent ſurchargé d'un volume d'eau preſque toujours oisif, mais conſtamment nuiffible, il réſultera pour l'Agriculture & la Population, des profits certains, qui, reſpectivement aux produits d'un Étang & de ſon poiſſon, ſeront dans la raiſon géométrique de *tout à rien*.

Si mes promeſſes & les détails qui les appuient ne ſont point illuſoires; ſi le continent que j'aurai débarrassé de ſes en-

traves justifie mes riches spéculations , il faudra convenir qu'en tolérant , comme nous le faisons , l'existence de tant d'Etangs qui nous incommodent , nous portons à l'Agriculture les coups les plus meurtriers , & que nous arrêtons inconsidérément la population de l'Etat , en prodiguant au vil commerce de poissons , qui peut se retrouver ailleurs , ce que la France a de plus précieux , la terre féconde & capable des plus utiles productions.

On me dira que les Etangs desséchés sont exposés à l'inondation pendant les saisons pluvieuses ; on ajoutera que rien ne détruit plus radicalement le germe de toutes semences que l'eau stagnante qui submerge : & parce que la chute d'un seul orage pourra peut-être couvrir d'une eau meurtrière les grains qui toucheront à leur maturité , l'on se figurera sans doute ici le Laboureur , qui aura semé dans un Etang desséché , perpétuellement exposé à perdre sa mise , son travail & le juste espoir qu'il devoit concevoir sur l'une & l'autre de ces dépenses réelles.

Il est évident que je ne dissimule ni l'objection ni les raisons qui peuvent lui donner du poids & de la force ; mais est-elle sans réponse ?

Dans les Etangs d'une pente graduelle &

sensible , l'eau casuelle ne sera jamais à craindre si , lors du desséchement, on a pris la précaution d'ouvrir la digue sans en épargner les matériaux , & de creuser le fossé qu'une pêche nouvelle ne doit plus faire ménager. A l'aide de ce travail préliminaire , l'eau d'un orage , celles des pluies abondantes de l'hiver ou du printemps , s'écouleront sans obstacle ; & dans la double hypothèse , les productions de l'Etang mis à sec , ne seront pas plus sujettes à la submersion , que celles des terres & plaines voisines.

Quant aux Etangs qui n'auront pas pente graduelle & suffisante pour se débarrasser aisément des eaux casuelles d'un orage , d'une fonte de neiges ou d'une pluie opiniâtre , j'avoue qu'ils seront exposés à la submersion , si , dès l'instant où l'on a desséché , on n'a pas pris les mesures nécessaires pour procurer aux eaux le rapide écoulement qui doit mettre les productions à l'aise.

Mais le premier cri de l'art suggérera bien vîte au Cultivateur le remede à employer dans ce cas assez rare : on doit alors pratiquer dans l'Etang des saignées qui communiquent au fossé du milieu ; ouvrir au ruisseau qui en sort un lit plus large & plus profond qu'il ne l'étoit avant le desséchement.

Cette double précaution forcera d'abord l'écoulement des eaux de pluie : elle fournira ensuite dans le lit de l'Étang plusieurs réservoirs utiles. Le premier de ces avantages mettra les productions à l'abri du ravage & de l'effet des eaux ; elles ne seront submergées dans aucuns des périodes de leur végétation. Le second, perpétuera, dans la durée d'un été trop sec, les humidités bienfaisantes & nourricières ; des saignées ou réservoirs, l'eau déterminée dans son cours & sa filtration par les règles du mouvement, se communiquera aux racines des grains sur pied : elle les fortifiera, & la récolte ne se ressentira pas des ardeurs du soleil qui, dans un autre sol, aura précipité la maturité, & réduit le grain à moitié de sa végétation ordinaire.

Il faut donc revenir aux conséquences déjà déduites des principes & des faits jusqu'à présent posés dans ce Mémoire, pour éclairer le Problème qui en fait le sujet.

Les Etangs, d'un succès toujours égal, d'une conduite heureuse, d'une pêche facile & belle, ne donnent que du poisson ; or, dans toutes ses espaces possibles, le poisson ne fut jamais matière de première nécessité ni de consommation générale.

Ils ne produisent autre chose que le commerce

commerce borné d'une dentree dont le Peuple se prive facilement, dont le Laboureur n'eut jamais besoin.

Ce commerce, dans la seconde main qui le soutient, est périlleux; souvent il est nuisible à la santé du Peuple, parce qu'on ne le met à la portée de ce qu'il peut dépenser, que lorsque le poisson périclite ou qu'il se trouve frappé du vice de pourriture qui en fait un poison subtil. Sous ce premier aspect, les Étangs ne sont utiles ni à l'Agriculture ni à la Population.

Ils absorbent des continens immenses que le Laboureur mettroit à profit pour lui-même, pour son bétail & pour ses autres terres.

Pour lui-même; dans le lit d'un Etang desséché croissent abondamment les productions essentielles qui font la richesse du Laboureur, en ce qu'elles lui donnent copieusement à consommer pour lui, pour les bras qu'il emploie, & beaucoup plus à vendre & à commercer.

Pour son bétail; de ses récoltes, après en avoir tiré le grain, il recueille des pailles & du foin d'un usage excellent; il peut encore se procurer du foin qui ne sera pas aigre, parce qu'il aura pris l'air, & que ses racines, débarrassées des eaux stagnantes qui les inondoient antérieure-

B

ment, ne produiront plus que de l'herbe bonne & substantielle : or, tout cela nourrit & multiplie les animaux domestiques propres au labourage, & d'un commerce journalier.

Pour ses terres ; la consommation de ses fourrages lui donnera des fumiers abondans. Avec ce secours important, il répandra la graisse & la fertilité sur ses autres héritages amaigris par le travail de plusieurs années successives.

Sous ce second aspect, les Etangs nuisent à l'Agriculture & à la Population : à l'Agriculture, parce qu'ils absorbent des terres précieuses qu'elle féconderoit, & qui rendroient au-delà de tout espoir : à la population, parce qu'ils étouffent des sels nourriciers excellens & copieux, qui, mieux employés, produiroient des hommes, des animaux propres au labourage, & le nourri commercable qui fait la richesse du Cultivateur.

J'en ai donc dit assez pour résoudre la question proposée : elle ne peut plus laisser de doute dans un esprit juste. Il est démontré que les Etangs, considérés du côté de la Population & de l'Agriculture, sont nuisibles à l'une & à l'autre de ces branches de la richesse & de la force de l'Etat. Mais ce n'est pas assez de cette

preuve ; je me propose d'établir qu'ils sont les fléaux meurtriers de cette Agriculture & de cette Population qui méritent, à tant de titres, la protection de l'Etat ; qu'ils les détruisent l'une & l'autre en les attaquant dans leur principe ; en un mot, qu'ils sont avec le bien général de l'Etat & de la Société, dans l'opposition la plus cruelle & la plus constante.

Dans ce bien général qui résulte au royaume de l'Agriculture & de la Population, je dois considérer l'homme, le bétail employé au labourage & les végétaux les plus nourrissants : or, c'est à ces trois branches précieuses, que les Etangs, lorsqu'ils sont en eaux, portent les coups les plus meurtriers.

On fait par-tout que c'est principalement du fluide dans lequel l'homme vit & respire, qu'il reçoit la santé robuste qui le soutient & le perpétue, ou le principe du mal qui l'éteint & le détruit.

L'athmosphère regle donc l'économie animale sur le plan de ses modifications : il suit de-là que l'existence & la santé de l'homme sont nécessairement subordonnées aux bonnes ou mauvaises qualités de ce véhicule.

Journellement il reçoit les évaporations que le soleil arrache du sein de la terre,

B ij

ou qu'il pompe sur la surface des eaux, & c'est d'elles que lui viennent ces vicissitudes qui le rendent tour à tour vivifiant, nuisible ou mortel.

Ce principe une fois admis, il sera facile de déterminer quelle sera l'action de ces Etangs sur l'air que nous respirons, & ce qu'ils peuvent jeter dans le fluide de parties dangereuses & malfaisantes.

J'ai dit que les Etangs se formoient; pour la plupart, de l'amas des eaux pluviales qui découlent des éminences voisines sur l'assiette basse qui les reçoit. On fait d'ailleurs, que pour faire masse & volume, ces eaux doivent être retenues par une barrière solide. Dans leur situation contrainte, elles n'ont de mouvement & de commotion que de trois causes; de l'action du coulant d'eau qui s'échappe, de l'air de surface que les vents agitent, de l'étendue de la masse humide, trop mobile à raison de ses parties constitutives, pour acquérir stabilité.

Provenant de l'une de ces trois causes, ou de toutes les trois ensemble, la commotion dans les eaux d'un Etang sera toujours foible; elles seront perpétuellement stagnantes: elles seront donc dégénérées & corrompues.

Ces conséquences n'ont pas besoin du

secours de la Chymie, pour être jugées régulières & immédiates; il suffit de l'odorat & de la vue, pour faire souverainement décider que dans le sein des eaux ainsi ramassées & contenues, il y a patréfaction habituelle & constante.

On n'ignore pas d'ailleurs que les Etangs occupent de grandes étendues de terrein; que leur surface est fort longue & fort large: elle jette par conséquent dans l'athmosphère, par le jeu toujours successif des évaporations, quantité de parties âqueuses. Celles-ci pénètrent l'air, l'imbibent & l'absorbent en raison directe: c'est donc, en Physique, un principe certain que l'air voisin des Etangs est un air humide.

Or, c'est en Médecine un principe également certain, que l'air humide ralentit le mouvement des humeurs. La raison en est, qu'étant moins élastique, il agit sur nous avec moins de force & moins d'efficacité.

De-là cette conséquence que l'air humide engourdit les parties sensibles au lieu de les animer, & que bien loin de rafraîchir le corps humain en pompant & en dissipant les humeurs qu'il exhale par la transpiration, il l'appesantit & l'humecte, le relâche, l'amolit & fixe en lui le germe

d'une putridité qui n'attendra que le moment de se développer, pour agir en cause destructive.

La Lorraine a fait long-tems le malheureux essai de ces principes, avant que l'on ait pu découvrir d'où lui venoient périodiquement les fatales maladies populaires qui l'ont désolée pendant plusieurs siècles successifs.

Tandis que ses Princes humains & bienfaisans fondoient mille établissemens de charité pour perpétuer les secours de toute espece contre ces fléaux toujours renaissans, déterminés sur-tout par les grands froids ou par les chaleurs excessives; tandis que les Physiciens & les Médecins travailloient infructueusement à découvrir le germe si meurtrier de ces maladies épidémiques dévastreuses, l'Agriculture est venue au secours de cette Province désolée: & sans se douter du miracle qu'elle alloit opérer, elle a desséché dans un court espace de tems, deux cents Etangs, pour féconder les précieux terrains que l'eau avoit si long-tems absorbés.

Dégagé par cet heureux travail, des humidités qui l'avoient jusques-là surchargé, l'air est devenu plus pur & plus élastique, les vents l'ont mieux divisé, & tout à coup l'on a vu cesser, ou du moins s'inter-

rompre, ce cercle fatal des contagions qui, d'endémiques qu'elles étoient dans les parties entourées d'Etangs, devenoient souvent épidémiques pour le reste de la Province.

L'expérience sur laquelle j'établis ici le danger des Etangs au regard de la santé de l'homme, est encore récente : c'est depuis trente ou quarante années que, dans la Lorraine, on a desséché quantité d'Etangs du terrain desquels l'Agriculture a su profiter ; & c'est depuis cette mémorable révolution, que le regne des maladies populaires a cessé d'y être périodique & dangereux : elles y sont moins fréquentes, moins opiniâtres & beaucoup moins meurtrières. J'ose croire que le germe en seroit radicalement extirpé, si, dans la quantité des Etangs qui surchargent encore la terre de ce Duché, le Cultivateur se trouvoit maître d'introduire la charrue, pour en fructifier le sol absolument perdu pour l'Agriculture.

L'évidence de cette opinion ne peut se faire sentir que par le détail des maladies graves qui proviennent d'une atmosphère chargée de parties âqueuses & viciées ; mais on ne doit pas s'attendre ici que je m'arrête à cette énumération.

Je me contenterai seulement d'indiquer

B iv

les deux sources principales de ces maladies effrayantes qui, d'ordinaire, s'attachent aux Provinces chargées d'Etangs, les dévastent & les dépeuplent : elles nous viennent du relâchement des solides & de la diminution progressive & graduelle qu'éprouve la sensibilité des nerfs.

Egalement dangereuses sous le règne du froid, comme dans la durée des chaleurs excessives, ces deux causes meurtrières produisent ralentissement dans la circulation générale des humeurs, langueur dans la coction & nutrition, pesanteur & boursoufflure, diminution de la chaleur naturelle, de la transpiration insensible générale, sur-tout de la pulmonaire, engorgements & surcharges dans les poulmons (1).

Quelle sera donc l'espece d'hommes que la Nature inégale dans ses répartitions, aura fait naître sur le bord des Etangs ou

(1) Ce détail n'a échappé à aucuns des Médecins qui ont écrit sur l'air humide : on peut les consulter pour connoître à quelles maladies on se trouve exposé, lorsqu'on demeure dans les plages qu'il infecte; mais on ne doit pas négliger les *Institutions pathologiques de Gaubius*, Médecin Hollandois, qui a écrit en latin dans un style capable de lui donner seul une grande réputation.

dans les plages mal-saines qui se trouvent environnées d'eaux stagnantes? Elle sera pâle, pesante, boursoufflée & cacochyme, incapable de ces efforts robustes que l'Agriculture attend du Laboureur, quand elle lui impose l'obligation de vaincre, à force de travaux, la résistance que la terre apporte à son industrie.

Rien n'est donc plus nuisible à la santé de l'homme, que ce voisinage infect des eaux dégénérées & corrompues, qui, dans les Etangs, se trouvent contraintes pendant trente mois consécutifs. Depuis plusieurs siècles, la Physique, la Médecine & l'expérience, démontrent cette fatale proposition dans les Provinces surchargées d'Etangs, & nous tolérons encore ces digues meurtrières, qui retiennent les principes vicieux d'une dépopulation annuelle & périodique!

Quant au bétail que l'Agriculture emploie, dont les forces, la valeur intrinsèque & le produit contribuent si évidemment à la Population, il est encore d'une expérience constante, que rien ne peut lui être plus nuisible & plus contraire, que le voisinage des Etangs.

Ce que je viens de dire sur les influences de l'air humide, par rapport à l'homme, démontre déjà cette proposition. En effet,

B v.

quoique l'organisation des animaux soit , à beaucoup près, moins parfaite que la notre , & moins susceptible du côté des sensations , elle est , toutefois , également subordonnée aux impressions de l'air & de l'athmosphère. La raison en est , que le principe de leur existence réside , pour eux comme pour nous , dans le mouvement du sang , & que les moyens de conservation , tout ainsi que les causes destructives à leur égard , dépendent de la bonne ou mauvaise qualité des alimens dont ils se nourrissent.

L'air contraire à la circulation du sang ; dans l'homme , sera donc nuisible à celle qui se fait dans le bétail. Sous les influences d'une athmosphère humide , celui-ci sera moins agile , moins robuste & moins fort qu'il ne le seroit sous l'impression d'un air élastique & sec : or , étant moins robuste , il peuplera moins , il aidera moins le Cultivateur dans le travail de la terre ; sa mise effective du côté du labourage & de l'Agriculture , sera donc foible & languissante.

Il est d'ailleurs constant , que pour soutenir le bétail dans l'état de force & de bonne santé , qui fait la richesse du Laboureur , il faut que les alimens qu'on lui donne , lorsqu'il repose , ou qu'il prend

au-dehors, quand il va paître, soient substantiels, sains, de bon goût & de bonne qualité; & ce n'est là ni le caractère ni la nature des herbes qui croissent dans les terrains dont les Etangs sont environnés, ou qu'ils mouillent quand l'abondance des eaux les a mis à leur plus grande hauteur.

Ces herbes ne paroissent grasses que parce qu'elles sont pleines de fucs marécageux qui les enivrent; mais elles sont aigres & peu nourrissantes. Ce qui le prouve éminemment, c'est qu'en les faisant sécher, elles ne donnent qu'un foin blanc & aride, qui n'a ni poids ni substance, ni cette bonne odeur du foin ordinaire.

Cependant le bétail en pâture s'attache volontiers à ces herbes, parce qu'elles sont abondantes, tendres & d'une poussée vigoureuse. Pour s'en repaître, il entre dans le marais, y reste tant qu'il trouve à mordre, & s'y refroidit: de-là les gonflemens dans les jambes, le roidissement des nerfs, & la pesanteur de l'animal de trait, qui ne fait plus employer ses forces comme il le faisoit ailleurs ou la Nature lui avoit servi des alimens plus substantiels, & le moyen d'en user sans se détruire.

Après avoir pâture pendant trois ou

B vj

quatre heures successives autour d'un Étang, le bétail ne boit pas, parce que les herbes dont il s'est repu, fournissent, par l'abondance des parties humides dont elles étoient enivrées, un dépôt âqueux dans l'estomac, qui éloigne la soif & le besoin de boire : de-là les digestions imparfaites, l'irritation & les enflures.

On fait d'ailleurs, que dans les queues d'Étangs ou dans les fossés pratiqués autour de leur étendue, sur-tout en été lorsque l'eau se retire & que ces parties se dessèchent, il est quantité d'insectes & de reptiles que le bœuf & la vache, gloutons de leur nature, dévorent avec les herbes qu'ils mordent ou qu'ils arrachent : or, ces insectes occasionnent dans les estomacs surchargés, des inflammations subites qui, d'ordinaire, font crever sur place, avant qu'il soit possible de préparer aucuns secours, l'animal qui s'est mis dans le cas de les éprouver.

Le même effet se trouve encore reproduit par plusieurs especes d'herbages vénéreux, qui croissent dans le plus près voisinage des Étangs, ou sur leur limon, lorsqu'en se retirant les eaux lui ont donné la faculté de produire.

Je fais que tous ces désastres & la dangereuse expérience que le Laboureur fait

au regard de son bétail sur les bords d'un Etang, le tiennent dans l'attention la plus continuelle, & qu'il prend soin d'en éloigner ses bœufs & ses vaches, en proportion des accidents qu'il tremble d'essuyer; mais il est forcé de confier partie de sa surveillance, en ce point essentiel, à des mercenaires peu intelligents. Ceux-ci, qui n'ont ni l'intérêt ni l'expérience du maître, n'évitent pas le danger; souvent ils s'en approchent, & le cherchent par le desir de mieux nourrir les animaux dont ils ont la garde, ou par l'appas de fourager impunément les bords de l'Etang sans défense: de-là ces accidents imprévus & terribles pour le Cultivateur, qui, dans un jour, sur le rivage des eaux stagnantes, voit crever moitié des bœufs & des vaches qui servoient à son labourage, qui le nourrissoient & qui l'aïdoient à peupler.

Ce que je viens de dire est fondé sur des faits malheureusement trop notoires. Il est donc certain que, dans les Provinces où les Etangs abondent, le Laboureur perd, sur leurs bords venimeux, plus de bestiaux utiles & précieux qu'il n'en commerce. Ses chevaux n'y crevent pas comme la vache ou le bœuf; mais ils s'y engourdissent & dégènerent: ils repeuplent moins que par-tout ailleurs,

Cette branche essentielle à l'Agriculture , mérite les plus grands égards : c'est une barbarie de la laisser plus long-tems exposée à se détruire par la recherche qu'elle doit naturellement faire des moyens de se nourrir & de se propager.

Il en est une autre non moins précieuse, que le voisinage des Etangs détruit encore.

Visitez les récoltes qui se trouvent contiguës aux Etangs ; examinez l'épi avant que la faucille ou la faux les ait renversées , vous trouverez assez régulièrement que , jusques à demi-lieue de distance du lac empoisonné , elles seront moitié plus pauvres que les récoltes qui se feront sur le même finage.

Pourquoi cette énorme différence sur un territoire dont les terres seront à peu près égales , d'après une culture & des soins uniformes de la part du Laboureur ? C'est à l'observation à résoudre ce Problème.

Sur la fin du mois de Mai , & pendant la durée du mois de Juin , les Etangs sont ordinairement chargés de brouillards épais ; ils proviennent des crudités de l'eau , comme de ses parties dégénérées. Les vents & l'air promènent ces évaporations dans le voisinage de l'Étang : elles imbibent l'épi de froment & des autres grains sujets à fleurir. Si la fleur se montre lorsque ces

exhalaisons se répandent , & qu'elles flottent sur l'Etang , elle se trouve bientôt gonflée par l'humidité qui s'attache à elle , & qui séjourne pendant une heure ou deux. Viennent ensuite les rayons du soleil déjà vifs & brûlans , qui dessèchent cette fleur rendue trop sensible , ou placée sous un miroir ardent dont elle éprouve l'effet meurtrier. Brûlée dès le premier moment de son existence , elle tombe avant la formation du germe dont elle étoit l'avant-coureuse : en ce cas , la case dont elle étoit sortie reste vuide , & ne produit rien.

En supposant encore que ces brouillards ne se feroient sentir qu'après le regne de la fleur , les moissons n'en seront pas moins appauvries. La raison en est , que le grain n'étant dans la case , après le regne de la fleur , qu'en substance laiteuse ou pâte molle , les parties humides & dégénérées qui viennent l'entourer , le graissent & le noircissent , en intervertissant le cours des sucs nourriciers , ou bien en les corrompant : alors l'épi ne donne plus qu'une poussière noirâtre , capable d'infecter la masse qui échappe aux impressions vicieuses & destructives.

Le Laboureur qui cultive près d'un Etang , & jusqu'à demi-lieue de son lit ,

doit donc s'attendre à l'un de ces deux évènements ; à la diminution notable de son grain , causée par le desséchement de la fleur du côté de l'épi qui aura pris aspect sur l'Étang ; à la corruption effective du grain que les brouillards auront graissé & qui sera devenu noir. Au premier cas, la récolte sera moindre qu'elle ne l'eût été à plus de distance. Au second, outre qu'elle sera appauvrie , elle se trouvera encore infectée d'un vice qui rendra le pain aigre & d'un aspect insupportable. On ne pourra semer , si ce second accident arrive , qu'après avoir lavé le grain , & l'avoir mêlé avec la chaux vive réduite en poussière.

Ce que les brouillards des Étangs font sur les grains de leur voisinage , ils le font également sur la fleur & sur le fruit des arbres domestiques.

Si la fleur de l'arbre fruitier se trouve faisie par les humidités qui l'entourent , & qu'elle soit alors dans son parfait développement , l'action subséquente du Soleil la desséchera tout aussi-tôt : elle tombera avec le fruit qu'elle auroit dû produire.

Qu'elle résiste ou que son regne précède celui des brouillards , le fruit sera pour lors attaqué par deux causes nuisibles à ses progrès & à son développement ; par le froid du brouillard & par l'ardeur du

Soleil. Sous ces influences contraires, il viendra maigre, plein de nœuds, sera d'une structure informe & vicieuse; les vers le pénétreront pour le ronger : or, dans cet état d'une végétation imparfaite & malade, il sera d'un usage dangereux & malfaisant.

Tel est le jeu des émanations venimeuses qui sortent des Etangs : elles attaquent la santé de l'homme si nécessaire à l'Agriculture, tuent le bétail dont elle se sert, & corrompent les plus précieuses productions; c'est-à-dire, que sur leurs rivages meurtriers regnent perpétuellement ces alarmes que la peste, les épizooties, & l'intempérie des saisons répandent sur les campagnes consternées d'avoir incessamment à lutter contre les fléaux qui les dépouillent de leurs richesses, & qui finissent par immoler le Laboureur sur leurs débris.

La juste conséquence de ce désastre si fatal au bien public, est, qu'il en faut détruire la cause. Nous supprimerons donc, dans l'étendue du Royaume, tous ces lacs factices qui n'ont d'autre destination, que de multiplier un aliment qui n'est pas même de seconde nécessité. Ce corollaire direct n'a rien d'effrayant pour la Population considérée dans tous les sens possibles,

& je ne vois aucuns inconvénients résulter de ce desséchement si digne d'occuper l'Homme d'État.

Tant que nous aurons en France, fleuves, rivières & ruisseaux, nous serons bien assurés de ne pas perdre les espèces de poissons que les Étangs nous ont jusqu'à présent fourni. L'aliment qu'ils nous donnent ne sera donc pas détruit.

La nécessité de le propager en raison du besoin, rendra le droit de pêche plus précieux : on le conservera mieux dans l'étendue du Royaume, qu'on ne le fait actuellement. La surveillance à cet égard, dès qu'elle sera réveillée par l'intérêt, deviendra plus attentive & moins tolérante. Rien de ce qui se trouve prohibé par nos Ordonnances sur la pêche ne sera permis : les Loix reprendront insensiblement, sur ce chapitre, la vigueur qu'elles n'auroient jamais dû perdre, & dans moins de quatre années leur fermeté aura repeuplé nos rivières & nos ruisseaux mieux que le plus abondant alvinage ne repeuple nos Étangs.

Que cette révolution soit sujette à quelques difficultés de détail ; qu'il soit besoin d'une Déclaration nouvelle pour rendre nos Ordonnances sur la pêche plus rigoureuses & plus efficaces, pour faire généralement respecter les réserves & les pro-

hibitions, pour contraindre le Seigneur Haut - Justicier, le Propriétaire des rivières & des ruisseaux, les Fermiers qui les auront amodiés, les Pêcheurs qui les tiendront à louage, à n'user en tout tems de la pêche, que conformément à la Loi; que toutes especes de contravention soient punies avec sévérité; que cette Loi ni le Législateur ne se relâchent jamais; que tous deux forcent les Tribunaux de chaque classe à sévir selon l'exigence du cas: il n'y aura dans tout cela, ni difficultés ni embarras; il sera question du bien général, & ce grand intérêt justifiera dans tous les tems, les rigueurs employées à le secourir, à lui donner consistance & stabilité.

A ce moyen, l'on rendra d'abord à l'Agriculture cinquante mille arpents d'une terre qui ne demande qu'à produire & qui produira à l'infini. L'on rendra ensuite aux Arts & Métiers, à la culture des héritages, vingt mille fourageurs qui, dans l'étendue du Royaume, n'ont de fortune que celle qu'ils vont chercher dans les Étangs, & de privilège pour les dévaster, que l'impunité de leurs vols.

Contre ce plan que j'aime à tracer, je ne vois qu'une seule objection. N'appauvrira-t-on pas l'espece d'aliments que les

Etangs nous donnent , si l'idée de leur dessèchement est adoptée ?

Je suppose qu'il en résulte diminution , qu'en pourra souffrir le bien général ? Le besoin du poisson n'est plus si sensible ni si général en France , depuis que le précepte de l'abstinence y a perdu de sa vigueur & de son activité.

Le poisson n'est d'ailleurs aliment de recherche , que pour gens nourris dans l'aisance ; jamais il ne le fut pour le Peuple , pour l'Artisan & le Laboureur : or , on fait que la Population , dans quel sens on la prenne , ne sort pas de ces maisons où la profusion se plaît à étaler ce que les Etangs ont en poissons de plus précieux & de plus extraordinaire.

Je laisse là l'intérêt que quelques Cénobites peuvent avoir d'adoucir l'austérité de leurs règles primitives. L'État peut les contraindre à revenir au train commun des Regnicoles , qui ne s'écartent ni des jeûnes ni des abstinences de l'Église : en tout cas , on peut réduire à leur usage personnel , cette faculté de tenir Etangs dont ils abusent , parce qu'ils la commercent , & borner en ce genre , au nécessaire strict & absolu , l'inondation qu'ils répandent sur les terrains les plus fertiles.

Comment, d'ailleurs, cette diminution de poisson sera-t-elle considérée, si elle nous donne, 1°. augmentation d'aliments précieux & nourrissans, qui seront de consommation générale, de première & d'indispensable nécessité? 2°. Augmentation de bestiaux utiles à la culture des terres, plus utiles au Laboureur du côté de sa nourriture, de la nécessité de se vêtir, de l'aïssance d'établir un commerce toujours subsistant de denrées vénales: 3°. augmentation de fourrages, de fumiers, d'engrais, & conséquemment de produits en tout genre de grains.

Avec des richesses de cette espèce, ne se consolera-t-on pas aisément de la rareté du poisson d'eaux douces, qui d'ailleurs pourra se repeupler dans nos rivières, & nous donner un aliment plus gras & plus sain que celui qui sort des Etangs.

Il est donc évident, qu'en détruisant les plus grands fléaux de l'Agriculture & de la Population, on jettera dans le sein de l'Etat des richesses en tout genre, qui d'abord se répandront sur le Cultivateur, le multiplieront, & ressusciteront en France cette émulation du labourage qui a besoin d'encouragement, & qui, dans tous les tems, doit plus sérieusement occuper notre Gouvernement, que les

mines du Pérou n'occupent celui d'Espagne.

Je me considère ici comme un Novateur qui a vivement conçu le progrès d'une réforme importante, & je veux en prévenir toutes les difficultés, avant de conclure qu'elle est d'une indispensable nécessité. J'ai donc encore à détruire un principe qui, depuis quelque tems, a pris faveur; c'est de laisser à tout Propriétaire le soin de faire de son propre héritage ce qu'il lui plaît, & de l'employer à sa guise.

Cette tolérance peut être bonne, s'il n'est question que de laisser préférer un genre de culture moins accrédité à celui que l'usage des lieux aura rendu plus commun; si dans les différentes plantations ou dans l'emploi des semences utiles il ne s'agit que d'employer celle-ci plutôt que celle-là. Mais elle sera meurtrière, si elle permet que les terres propres au labourage se convertissent en des usages, desquels l'Agriculture & l'État ne tireront aucuns profits.

Laissons au Laboureur le soin de métamorphoser quelques-unes de ses terres en prairies artificielles, s'il a besoin de luzerne, de treffles de Hollande, & de tous autres fourrages que le local refuse-

roit à sa spéculation sur un nourri plus abondant , dont il fera curieux d'essayer le commerce. Laissons-lui planter la garance dans les terres qui , jusqu'à présent ne lui avoient donné que du froment , & faire mille autres épreuves qui lui feront connoître la valeur de ses héritages & le prix de l'industrie ; mais ôtons-lui la faculté d'inonder des continents fertiles , & d'arracher des mains de l'Agriculture les richesses qu'il voudroit se dérober à lui-même & ravir à l'État. Cette conduite ne fera ni despotique ni cruelle. C'est l'intérêt du Royaume & des Sujets de la Couronne , que la terre soit employée à produire ce qui fait leurs richesses , & ce qui donne à la France , sur toutes les dominations de l'Europe , une préférence qu'elle ne doit jamais perdre.

Ce n'est d'ailleurs , ni par la violence ni par la contrainte , que l'on doit engager le Propriétaire dans un travail plus utile pour lui-même ; c'est par l'exemple & l'encouragement qui résulte de l'expérience.

Que l'on commence donc à dessécher en France les Etangs du Domaine de la Couronne ; qu'à la révolution de chaque bail passé au profit d'un Marchand de poissons , l'on ouvre les digues , & qu'on ad-

modie le contient inondé à tous Cultivateurs curieux de fertiliser le sol, que les eaux malfaines affaïsoient.

Dans les contrées où le Gouvernement fera cet essai, je promets un accroissement subit de richesses & de population. Le bruit de la nouvelle spéculation se répandra d'abord dans tout le voisinage, & c'est alors que le Propriétaire, revenu de son erreur, calculera plus utilement pour lui-même. Honteux d'avoir soumis sa fortune & son intérêt à des vues gothiques, il ne pourra résister à la conviction qui naîtra de l'expérience, il desséchera ses terres, brisera les digues qui les inondoient, & conduira lui-même le Laboureur sur le sol qu'il aura tant de fois surchargé de torrents infects & destructeurs (1).

(1) Le projet que je propose peut être essayé sans aucuns frais pour l'État, même avec certitude qu'en augmentant les Domaines de la Couronne, on répandra dans le voisinage des Etangs, les richesses réelles, qui réveillent mieux que toute autre chose l'émulation & l'industrie.

A l'expiration des baux qui se trouvent passés au profit des Marchands de poissons, on peut remettre les Etangs du Domaine entre les mains des Communautés voisines sur le territoire desquels ils sont assis, sans autres charges pour elles, que de verser
 Pour

Pour le persuader de la solidité de mes spéculations, & des promesses que

dans les coffres du Roi, à la révolution de chaque année, le tiers du prix de leur louage actuel.

La durée de cette adjudication nouvelle ne se portera qu'à cinq ou six années consécutives. Tous les Habitans de la Communauté seront preneurs solidaires, sous la garentie de leurs biens & de leurs usages communaux.

Le terrain desséché sera divisé entr'eux par portions égales, sans que le Seigneur, Haut, Bas & Moyen-Justicier, ni le Propriétaire de Fief ou de franc-aleu, aient tiers ou part à y prétendre. On accordera aux Habitans, ainsi preneurs de l'Etang & de ses parties, la faculté d'ouvrir la digue, de creuser le fossé intérieur, de faire des saignées dans son lit, d'élargir le ruisseau qui en sortira, de pratiquer enfin, pour parfait écoulement des eaux, toutes œuvres qui seront jugées indispensables & nécessaires.

Chaque ménage de la Communauté adjudicataire, fournira son homme pour conduire ces travaux préliminaires : il en donnera deux s'il est estimé en Assemblée qu'il faille doubler la main-d'œuvre, pour obvier plus efficacement aux accidens que les eaux pourroient occasionner au regard des semences & des productions.

Les portions seront tirées au sort, & chaque Habitant sera libre de cultiver & d'emblaver la sienne à son gré. L'Artisan & le Manœuvre seront aidés pour la semaille & la culture, par le Laboureur dont la journée sera fixée irrévocablement. Il ne pourra prendre pour paiement aucune des parties de la

C

je viens de lui faire, je vais entrer dans un parallele qui fera d'une exactitude

portion échue à l'Habitant mal aisé; mais les récoltes de celui-ci seront spécialement affectées au salaire & au dû du Laboureur, ainsi qu'aux avances de grains qu'il auroit pu faire lors de la semaille.

S'il existe sur un même finage deux ou plusieurs Etangs, ils seront laissez aux Communautés plus voisines, après le choix qu'aura fait la Propriétaire du sol de celui qui se fera le mieux trouvé à sa convenance.

Les Villages voisins qui deviendront adjudicataires d'Etangs étrangers à leur territoire, feront sur leurs continents premiere & seconde récolte; mais on leur interdira la faculté d'y vain pâture.

En n'exigeant pour six années consécutives le prix de l'adjudication nouvelle, que proportionnement au tiers du produit total du louage de l'Etang pour une pêche, le domaine se réservera pour la septieme année & les suivantes, jusqu'à la révolution de dix ou de douze, la faculté de relaisser en détail toutes les portions au plus offrant, & la concurrence sera ouverte en faveur de tous les Villages voisins.

A ce moyen, je garentis que les revenus du Domaine, pendant les cinq ou six années de réserve, se porteront au double. Cette augmentation sera le fruit naturel de l'aisance acquise par les récoltes des premieres années: elle résultera aussi de la concurrence ouverte, & de l'émulation rétablie par d'heureux succès & par des richesses réelles. Dans cette hypothese, le Domaine doublera ses revenus, & la population accrue lui donnera des hommes robustes.

scrupuleuse , & travailler un même continent de deux manieres, en Marchand de poissons & en Agriculteur. Les résultats que chaque travail produira , feront

Je fixe à dix ou douze années ce travail du dessèchement qui doit faire épreuve, parce qu'il peut se faire que le sol d'un Etang s'épuise par ce nombre de portées successives , & qu'ensuite il ne réponde plus avec une abondance égale à l'espoir du Cultivateur.

S'il en arrive ainsi , l'on rétablira la digue; les saignées intérieures de l'Etang seront comblées, à la réserve du fossé de pêche. Si ce travail devient onéreux à l'Etat , il pourra exiger des Communautés qui auront tiré profit du dessèchement , quelques corvées auxiliaires. La reconnoissance les offrira ; elle en allégera d'ailleurs la fatigue , par l'espoir d'une opération pareille à la première.

Quand l'Etang aura été rétabli , on recueillera les eaux pour faire une ou deux pêches successives , & pour ramasser sur le territoire les sels qui le rendront à sa fécondité primitive.

Cette spéculation n'a rien d'épineux ; on peut en faire l'épreuve sans courir aucuns risques : elle enrichira les Communautés qui , depuis tant d'années , souffrent du voisinage des Etangs. Leurs profits tiendront lieu des dédommagements qu'on leur doit; l'émulation de l'Agriculture en deviendra plus vive & plus générale; dans son réveil on la verra croître en raison des profits qui résulteront au voisinage d'un Etang , de la méthode que je viens de tracer.

décider la question avec plus de certitude encore que tous les détails précédents.

Je suppose un Etang, de la consistance de 1800 journaux de terre, établi sur un sol gras & propre au commerce de poissons.

Pour le repeupler après chaque pêche qui reviendra de trois en trois années, il faut, à l'Entrepreneur de ce commerce, deux autres Etangs de 50 journaux chacun. Ceux-ci recevront les meres carpes qui reproduisent, & nourriront l'alvinage destiné à la population du grand Etang.

De cette manière, j'emploierai continuellement 1900 jours de terres bonnes & grasses, pour parvenir, dans la révolution de trois années, à faire une pêche.

Celle qui aura précédé le travail que je commence, s'étant arrêtée vers la micarême, j'aurai tenu mon Etang, jusqu'à la Saint-Denis suivante, sans eaux. Les digues, pendant cet intervalle, auront été ouvertes, & j'aurai loué les parties hautes les plus susceptibles de dessèchement, aux Laboureurs du voisinage qui les auront emblavées.

Lorsque, touchant aux pluies de l'automne, ou bien à la fin de la récolte, j'aurai fermé les digues, les eaux se ramasseront successivement; chaque jour

leur volume s'augmentera , soit à l'aide des coulants qui se rendront dans l'Etang , soit par la chute des eaux que les pluies d'automne fournissent avec abondance.

Quand leur volume sera considérable , qu'elles auront déposé le limon qui les troublent & les épaisit , je préparerai mon alvin , & je le ferai jeter dans l'Etang. A l'instant ou je le transfinerai , il aura dix-huit mois , & chaque piece fera du poids d'une demi-livre ou environ (1).

Le changement d'eau , la multitude des aliments qui se rencontreront dans les herbages inhérents au sol , la bonne qualité des eaux nouvelles , l'aisance que le poisson trouvera dans l'immensité de leur volume , feront pour lui autant de causes d'une végétation prompte & robuste.

Lorsqu'il aura pris de l'accroissement & des forces , je lui associerai une espece gourmande & vorace ; mais celle-ci ne sera pas en quantité si considérable que

(1) Cette maniere d'alviner n'est pas d'une méthode générale : on ménage mieux les frais de la mise ; mais je dispose une des plus belles pêches , dont un Etang de la consistance donnée puisse être susceptible ; & pour y parvenir , je n'épargne pas la dépense qui doit produire du beau poisson.

la premiere. Le brochet ne se jette dans un Etang, qu'au dixieme de la mise en carpes.

Je mettrai encore dans cet Etang un assortiment de perches, & cette troisieme population n'aura d'autre motif que celui de fournir, lors de la pêche, aux Marchands de seconde main, l'approvisionnement qui facilite leur commerce ou qui l'étend mieux dans le voisinage.

Sur le même motif, je finirai par y jeter des meres carpes, du poids de deux ou trois livres chacune. Dans un Etang aussi considerable, il est de toute nécessité que l'on pêche un poisson de grand volume; il accrédite la pêche, & porte au loin la réputation de l'Etang qui le produit.

Lorsque j'aurai formé ma population selon que je viens de le dire, elle aura libre carrière dans le réservoir, pendant deux années consécutives.

Si le terrain lui fournit bons aliments; si les herbages de toute espece qu'il aura produit dans l'interstice des eaux, donnent beaucoup de graines; si les temps sont convenables & qu'il ne m'arrive aucuns de ces accidents désastreux que produisent les grandes chaleurs, les orages, ou les

gelées fermes & continues , je leverai mes écluses , à la Saint-Martin de la troisième année , avec l'espoir d'un succès assuré.

Les trois quarts des eaux contraintes étant écoulées , je commencerai ma pêche , & les premiers coups de filet seront jettés sur la fin de Novembre. Le besoin du poisson & la concurrence des Marchands sur les bords de l'Etang , détermineront la nécessité de les multiplier successivement jusqu'à la vuidange entière qui se fera dans la durée du Carême.

Dès que la pêche sera finie , je leverai toutes les écluses , pour procurer aux eaux un écoulement total & parfait ; & le sol étant ainsi débarrassé , je mettrai en adjudication , à qui plus , les parties susceptibles d'emblaves & de culture : de cette manière , chaque pêche reviendra périodiquement une fois dans trois années.

Ces premières notions & les détails qu'elles contiennent , étoient nécessaires pour donner lieu à mes Lecteurs de suivre , sans digression , le calcul de la mise & du produit de mon Etang.

Je m'arrête d'abord à la mise ; c'est elle qui fonde l'espoir de la pêche ; c'est sur elle que le Propriétaire d'Etang calcule les gains qu'il se propose de faire dans ce com-

merce souvent périlleux : or, je divise
cette mise en trois classes.

PREMIERE CLASSE,
mise en poissons

Pour l'Etang de la
consistance donnée,
l'alvinage en carpes
fera de 55 milliers,
& chaque millier coû-
tera 96 liv. La dé-
pense totale de ce pre-
mier article fera de .

5280 l. s. d.

La mise en carpes
meres, du poids de
deux livres chacune,
fera de 2500 pieces:
elles me coûteront 5 f.
6 d. la livre, & ce se-
cond article fera dé-
pense de

1376

L'alvinage en bro-
chets emploiera 5500
pieces : chacune de
ces pieces sera du
poids de trois quarts
de livre. Dans la masse

Total. 6655 l.

Ci-contre : . . . 6655 l. 1 s. d.

totale, cette mise présentera 4125 livres pesant, & coûtera . . . 1443 15

J'évalue le prix de la mise en perches au quart de la valeur du brochet. Cet article ne fera donc dépense que de . . . 360 18 2

SECONDE CLASSE,
mise en instruments
de pêche.

Pour pêcher un Etang de l'étendue & de la capacité de celui que je travaille, il faut d'abord un grand filet du prix de 750 l.

Outre ce premier instrument si nécessaire pour les grands coups de pêche qui se font, lorsque la concurrence des Mar-

Total. . . . 8459 l. 13 s. 9 d.

Cv

De l'autre part. . . . 8459 l. 13 s. 9 d.

chands de seconde main est bien établie sur les bords de l'Etang, il faut un moyen filet pour les coups ordinaires, & celui-ci sera du prix de 350 l.

Les Pêcheurs, pour les différents travaux que le détail d'une pêche exige, auront encore besoin de panennes, de trubles, de chevins, de bourfes, de corbeilles, d'hennequins & d'hollandoises, & le prix total de ces engins sera de 80 liv.

Le maniment des filets ne pourra se faire qu'à l'aide de deux bateaux, qui coûteront chacun 100 liv. ci pour les deux 200 livres.

Total. . . . 8459 l. 13 s. 9 d.

Ci-contre. . . . 8459 l. 13 s. 9 d.

La dépense générale au regard de ces instruments, sera de 1300 livres; mais ils pourront subsister pendant trois pêches, à charge toutefois des réparations que l'usage & la fatigue auront rendues nécessaires, & dont je porte l'objet annuel à 60 livres.

Je dois donc mettre hors ligne; 1°. le tiers du prix ou de la dépense de tous ces meubles indispensables pour une pêche: il est de . . . 460

2°. La somme à employer pour une pêche à leur entretien, en tous cas aux réparations que la fatigue, le repos ou . . .

Total . . . 8919 l. 13 s. 9 d.

De l'autre part. . . . 8919 l. 13 f. 9 d.

tous autres accidents
auront rendues néces-
saires , elle est de . . . 60

TROISIEME CLASSE ,
mise en frais de pêche.

Je ne puis employer
pour la pêche de mon
Etang , comme pour
sa garde , du moment
que je l'aurai alviné ,
moins de cinq pê-
cheurs aux gages de
cinquante écus pour
chacun par année. Ils
feront tenus de faire
tous ouvrages néces-
saires pour soutenir la
digue & pour l'entre-
tenir dans le meilleur
état possible durant le
regne des eaux. Cet
objet de dépense pour
une seule pêche sera
de 750

Total 9729 l. 13 f. 9 d.

Ci-contre. . . . 9729 l. 13 s. 9 d.

J'aurai besoin, en outre, d'un maître Pêcheur : celui-ci aura la direction de la pêche, l'inspection sur les gardes de l'Étang, la conduite & le maniment des filets; il sera le surveillant principal de l'entreprise dans toutes ses parties, le Directeur de la pêche dans sa durée, l'agent de mon commerce & son appareilleur. Je lui donnerai 200 livres par chacune année, ci pour une pêche . . . 600

A chacun des Pêcheurs employés, je fournirai pour chaque pêche une paire de bottes du prix de 30 livres, & cet objet me coûtera . . . 180

Total. . . . 10509 l. 13 s. 9 d.

De l'aure part. . . . 10509 l. 13 s. 9 d.

Durant la pêche ,
 je me rendrai sur les
 bords de l'Étang ; mon
 séjour y sera de quatre
 à cinq mois ; il me
 procurera de la part
 du voisinage , des vi-
 sites qui n'auront d'ob-
 jet plus sérieux & plus
 important, que le plai-
 sir de trouver près de
 moi un régal en pois-
 sons frais & d'élite :
 je serai d'ailleurs ex-
 posé par la concur-
 rence des Marchands,
 à une dépense journali-
 ère extraordinaire ,
 tant en vins qu'en
 eau-de-vie. Ce sé-
 jour me coûtera. . . . 1500

A tous ces objets
 de mise , il faut enfin
 ajouter la dépense né-
 cessaire pour répara-
 tions de digues, d'é-

Total. . . . 12009 l. 13 s. 9 d.

<i>Ci-contre.</i>	12009 l. 13 s. 9 d.
cluses , de fossés & contre - fossés , de maison de pêche , & ce dernier article sera de	800
<hr/>	
<i>Total de la mise générale.</i>	12809 l. 13 s. 9 d.
<hr/>	

Dans l'hypothese d'un succès heureux pour les parties dont je viens de donner le détail , j'ai pris soin d'écartier toute idée d'un désastre général causé dans mon Etang , soit par les grandes gelées & le pâté destructeur qu'elles occasionnent , soit par les chaleurs excessives & la mort du poisson qu'elle produisent en le faisant pâmer , soit enfin par la chute violente des eaux d'un orage qui peuvent rompre la digue ou bien écumer l'Etang : c'est sur ce bonheur constant de mon entreprise que je vais présenter ce qu'elle produira.

Sur cinquante-cinq milliers d'alvinage en carpes , je ne dois m'en promettre , pour faire belle pêche , que les deux tiers. J'indiquerai bientôt les causes destructives du tiers perdu qui ne reparoîtra jamais.

La carpe étant d'une belle végétation ;
grasse & marchande , se vendra 11 liv. la
bourse qui contiendra vingt-six pieces.
Il y en aura huit dans le cent , parce qu'en
alvinant , de même qu'en pêchant un
Etang , l'on ne compte qu'un en prenant
toutefois un poisson de chaque main. Sur
ce pied , le cent de carpes produira 88 liv.
& le millier 880 livres:

Or , en se réglant
sur les deux tiers de
la mise , la pêche , au
regard de ce premier
article de l'alvinage ,
fera de trente - sept
milliers effectifs , &
produira nettement la
somme de 32560 l. f. d.

Sur les meres car-
pes , il y aura perte
d'un cinquieme. Les
pieces mises dans l'E-
tang , ne reparoîtront
qu'au nombre de deux
mille. Je suppose
qu'elles seront toutes

Total 32560 l. f. d.

Ti-contre. . . . 32560 l. f. d.

du poids de six livres,
& que la vente s'en
fera depuis le com-
mencement de la pê-
che jusqu'à sa fin, à
raison de 10 f. la livre;
cet objet produira . . .

6000

La mise en perches
& brochets se consi-
dère ordinairement
comme devant pro-
duire le tiers de la
carpe vendue en bour-
se. Ce chapitre pré-
sentera la somme de .

10853 6 8

La pêche étant fi-
nie, je louerai, pour
la durée de l'été sui-
vant, les parties éle-
vées susceptibles d'em-
blaves & de culture,
& le total de mon ad-
judication se portera
peut-être à . . .

2400 (1)

Total. . . . 51813 l. 6 f. 8 d.

(1) Le louage d'un Etang, après la pêche, est
d'une casualité qui varie selon l'afficte de ce contie

De l'autre part. . 51813 l. 6 f. 3 d.

Ainsi le produit
général de mon Etang

ment, l'écoulement de ses eaux, son desséchement plus ou moins rapide, & l'industrie des Cultivateurs du voisinage.

Dans les Etangs bas dont l'assiette ne présente qu'un plateau prolongé sur un nivellement presque égal, il est rare que le Laboureur essaie de jeter des semences, & de cultiver la terre après la pêche; 1°. parce que les eaux ne se retirent pas, & que leur séjour empêche les terres de se dessécher assez vite pour devenir meubles & faire germer le grain à temps; 2°. parce qu'il y a danger imminent d'une submersion totale pour les productions qu'on seroit venu à bout d'y faire germer, soit au moment de la fermentation de la semence & de la première poussée, soit dans le cours de l'éré, lorsque la crute est dans sa vigueur. Dans un Etang de cette espèce, l'espoir & le produit du louage sont médiocres, & l'interstice des eaux ne fait aucun rapport au Propriétaire.

Si des deux côtés de son fossé l'Etang présente, au contraire, une perte rapide, l'on pourra bien affermer les parties du milieu de la rampe; mais les deux extrémités n'exciteront ni l'émulation du Laboureur ni la curiosité des Artisans & Manœuvres qui ont besoin d'affermir des terres pour se procurer des aliments, parce qu'elles ne seront pas susceptibles de culture.

Dépouillés par le mouvement des eaux, par leur agitation, par leur flux & reflux, les points de l'Etang les plus élevés, détremés jusqu'au tuffe, ne

Ci-contre. . . . 51813l. 6 f. 8 d.
 qui n'aura essuyé au-
 cuns de ces événe-

présenteront plus ni terres, ni graisses, ni sels propres à donner nourriture aux semences; le grain n'y pourra germer. Si la fraîcheur de la surface développe son germe, il se desséchera bientôt faute de sucs nourriciers, qui lui donnent substance & qui soutiennent sa végétation.

Quant aux parties basses, elles resteront enivrées d'une eau que la crête du fossé ne laissera point écouler, ou qui d'ailleurs n'aura pas assez de pente & d'issue pour filtrer. Son séjour rendra donc impossible la préparation de la terre & la semaille. Dans un Etang de cette formation, la spéculation du louage se réduira au tiers de sa consistance. L'espoir du grand produit au sixieme, par la raison que les parties hautes étant plus exposées au desséchement occasionné par les chaleurs de l'été, elles nourriront bien plus foiblement les productions qu'on leur aura fait porter, que les parties basses moins susceptibles des impressions de la chaleur, plus grasses & plus fournies de sels nourriciers.

Généralement les Etangs d'un sol inégal, qui présenteront des retraites d'eaux après la pêche, ne seront gueres susceptibles de culture, parce qu'on ne peut alors procurer l'écoulement ni creuser des fossés dans la profondeur qu'on leur donneroit s'il étoit question d'un desséchement absolu.

Il est donc à craindre que du côté de son assiette; & par le danger des eaux meurtrieres qui submergent les productions, & qui étouffent les germes, le

De l'autre part. . . 51813 l. 6 f. 8 d.
 ments fâcheux qui
 ruinent une pêche, &
 dans les eaux duquel
 le poisson aura réussi
 au gré de mon inté-
 rêt, fera de . . . 51813 6 8

De cette somme il
 faut distraire l'objet
 de la mise dans ses
 trois classes; il est de 12809 13 3

Le profit net du
 produit de dix-neuf
 cents jours de terre
 employés au com-
 merce de poissons
 pendant trois années,
 est donc de . . . 39003 l. 12 f. 11 d.

La raison du déchet dans la population
 première d'un Etang, vient de tous les

Cultivateur ne s'éloigne d'un Etang dont la pêche
 aura fini à la mi-carême.

En ce cas, le louage ordinaire durant l'interstice
 des eaux sera médiocre, & je crois avoir beaucoup
 fait pour le Propriétaire de mon Etang, en l'assurant
 de 2400 livres pour le louage des parties susceptibles
 de culture après la pêche.

fléaux qui l'attaquent & la détruisent; & pour le malheur de ce commerce, ils sont en si grand nombre, qu'il est impossible à tout Propriétaire de les écarter.

Le brochet dévore la carpe & s'en nourrit: elle ne réussit pas d'ailleurs complètement. Quelques jours après l'alvinage, plusieurs pieces prennent terre & périssent. Les oiseaux de proie la chassent; la loutre en fait un horrible dégat; le bétail qui pratique & pâture sur les bords de l'Étang la foule aux pieds & l'écrase; mille pêches nocturnes & furtives, conseillées par la misere & le besoin de subsistance, enhardies par l'habitude & l'impunité du vol; tels sont les motifs d'une diminution sur laquelle les plus justes spéculations font d'ordinaire les retranchements auxquels je me suis arrêté.

Le produit final de ma pêche, selon que je l'ai présenté, doit donc être regardé comme étant au-dessus de toute critique & de toute objection. Cette justice lui sera rendue, si l'on considère que j'ai diminué le prix de l'achat, mis de côté tous les accidents, & porté le prix de la vente au plus haut point.

Je vais maintenant faire écouler ces eaux malsaines & meurtrieres, qui dé-

robert à l'Agriculture le continent immense dont elle saura tirer profit.

En confiant à son industrie dix-neuf cents arpents d'une terre qui ne demande qu'à fructifier, je crée pour elle, en faveur de mon voisinage, un ban nouveau qu'elle va bientôt charger de mille productions utiles & bonnes; je la délivre en même temps d'un fléau duquel, chaque année, elle avoit tant à se plaindre au regard des récoltes les plus précieuses.

Je suis assuré que le premier cri de sa reconnoissance sera de porter dans mon voisinage la renommée du bienfait que j'y aurai répandu, & d'y faire admirer la sagesse de mes vues & la justesse de mes spéculations.

Accueilli dans le sentiment d'une allégresse publique ce cri de gratitude, pourra réveiller l'émulation assoupie, & multiplier les désirs du travail & de l'entreprise: de-là la concurrence des Laboureurs pour la location des parties du nouveau continent offert à leur industrie.

Au Cultivateur qui n'aura pas assez de fourrages pour alimenter le bétail qu'il veut nourrir, & dont il va faire commerce, j'affermierai quarante arpents. Si cet espace est tenu en prairies, il produira

quarante voitures de foin , vingt-cinq voitures de regain , en outre & sur la troisieme pousse des pâturages excellents , pour commencer une graisse de bœufs qu'il aura fait travailler depuis deux ou trois années consécutives (1).

(1) Je dois ici prévenir le Cultivateur d'un mé-compte qu'il pourra d'abord rencontrer sur mon Etang desséché au regard des prairies , que son intérêt & ses spéculations lui feront pratiquer.

La premiere année ne produira qu'une herbe fine , rare , maigre & blanche. Le terrain trop humide encore , n'aura pas eu la faculté de développer ses sels & sa force : en ce cas , je n'ai d'autre conseil à donner au Laboureur , que celui de faire vain pâturer son bétail sur l'étendue qu'il aura prise à bail , sur-tout s'il la tient pour plusieurs années.

A la seconde , il trouvera du trefle à faucher ; mais il sera court sous la premiere faux. Le regain aura pris plus de vigueur , parce que le sol se sera mieux débarrassé des humidités aigres qui séjournent dans le limon d'un Etang , jusqu'à ce que l'air & le soleil les aient absorbées.

La troisieme année lui donnera récolte entiere , & la fertilité du territoire se soutiendra sans engrais pendant une longue suite d'années.

J'ai vu des Etangs transformés en prairies , rendre , trente années après leur desséchement , trois récoltes également abondantes , & fournir une herbe assez épaisse à chacune de ces récoltes , pour lasser les bras des Faucheurs les plus nerveux avant le milieu d'une journée de travail.

Pareil espace emblavé de froments, de bled de Carême, d'orges & d'avoines, produira quatre fois plus que les terres des finages & bans voisins. Outre que les épis seront plus longs & mieux fournis de grain, & que cette abondance rendra la récolte précieuse, elle le fera encore du côté des pailles qui en résulteront, des fumiers & de l'engrais que ce dernier article produira.

Dans mille autres parties de moindre consistance, le Laboureur & le Manœuvre semeront le chanvre, le lin, les pois, les lentilles, les fèves de marais; ils y replanteront des légumes, & le produit de tout cela nourrira les Villages curieux de profiter des sels de la nouvelle terre.

Je parviendrai donc, par cette méthode, à multiplier les hommes en raison de l'accroissement de subsistances que j'aurai occasionné, à augmenter le bétail dont l'Agriculture fait tirer profit, & dont le Laboureur reçoit les plus grands avantages; en un mot, à tripler la masse des fourrages qui font engrais.

La mesure de l'augmentation effective dans ces trois genres de population, se tirera de la masse productive. Si mon Étang rapporte en blés, grains, & autres denrées

rées nourrissantes & vénales, autant que deux finages, je n'aurai besoin que de l'espace de temps qui fait une génération pour jeter sur ses bords autant d'individus que deux Villages en produiront dans autant de temps.

La même progression se fera sentir du côté des richesses qui résultent de la tenue & de la nourriture de tous les animaux domestiques servants au Cultivateur & au Manœuvre. Les moyens doublés sur ce chapitre doubleront infailliblement l'aïssance & les profits qui doivent en résulter.

Il est d'ailleurs évident que l'augmentation de fourrage multipliant le fumier & l'engrais dans le voisinage de mon Etang, les héritages ordinaires y seront bonifiés, & qu'ils rapporteront bien plus qu'ils ne le pouvoient faire.

Ces détails démontrent qu'en débarrassant mon continent des eaux qui l'inondoient, pour le remettre entre les mains de l'Agriculture, j'en aurai fait pour le voisinage une source inépuisable de richesses en tout genre.

J'affermurai chaque arpent de terre sur le pied de 10 livres par an. Je pourrois porter mes espérances plus haut, mais je les bornerai pour attirer tous les Villages

D

voisins à ce louage utile à leurs Habitants ; tous me demanderont des parties à affermer, & la terre me manquera avant que j'aie pu satisfaire moitié des désirs empressés des Adjudicataires, qui se mettront à mes pieds pour en obtenir.

Comme les eaux m'avoient absorbé dix-neuf cents jours de terre, & que tout ce continent sera affermé sur le pied de 10 l. par chacun jour, il résulte que chaque année me produira 19000 liv. : pendant trois récoltes mon Etang m'aura donc fourni 57000 livres ; ainsi, sans avoir couru les risques d'une pêche, sans m'être exposé aux accidents dont un Etang est menacé, sans avance de sommes assez considérables faites sur un fragile espoir, sans alarmes, sans fatigues ni démarches pénibles, j'aurai bonifié mes fonds, augmenté ma fortune, & porté mes revenus annuels à plus de cinq treizièmes de leur première consistance (1).

(1) Tout Propriétaire d'Etangs qui aura mis en essai l'épreuve & le travail que je voudrois accréditer dans l'étendue du Royaume, trouvera mes produits respectifs susceptibles de critique. J'ai porté celui de la pêche au plus haut point, & j'ai rabaisé considérablement celui des parties que j'ai livrées à l'Agric-

En m'enrichissant avec si peu d'efforts, je serai heureusement parvenu à jeter

culture. En éclairant cette double méprise dans laquelle je suis volontairement tombé, l'expérience donnera un nouveau motif d'accélérer la révolution que le bien général sollicite, & que les hommes d'Etat ne pourront refuser.

A ce nouvel encouragement, j'ajouterai le récit d'un fait qui vient de se passer sous les yeux d'une Province attentive à le bien considérer, & c'est ici le moment de prévenir mes Lecteurs, que l'Etang que j'ai travaillé des deux manières dans ce Mémoire, n'est pas un continent imaginaire.

Cette étendue de dix-huit cents jours de terre d'une seule piece, a donc été rendue à l'Agriculture dans le pays Messin, où le sol n'est pas d'un rapport égal à celui des différents greniers de la France. Les Habitants de cinq ou six Villages voisins ayant affermé la plus grande partie des terres de cet Etang mis à sec, ils se sont empressés d'y jeter des semences de toute espece. Le froment & le bled de Carême y ont réussi au-delà de tout espoir. Le jour de terre, bien au-dessous du journal ou de l'arpent carré de France, a produit de six à sept ou huit sacs de Roi d'un bled net & bien nourri.

L'avoine & l'orge, les chanvres & le lin y ont pris une poussée extraordinaire. Dans toutes les especes, la grenaison a été copieuse; & cette terre, nouvellement chargée de productions bonnes, utiles & vénales, a généralement triplé le produit des autres héritages, d'un travail plus difficile & d'une culture plus dispendieuse.

D ij

dans le sein de l'Etat des substances précieuses & des richesses réelles. J'aurai donc acquis des droits légitimes à la reconnaissance de l'Agriculture satisfaite de mon travail & de la révolution qu'il aura produite.

Cette première récompense est digne de l'ambition du Citoyen qui s'occupe du bien général, & qui peut encourager ses semblables à l'augmenter.

Il en est une autre dont son cœur jouira, s'il fait goûter le plus beau spectacle que la Nature puisse offrir aux regards de l'homme que le luxe n'a pas corrompu.

Aulieu des brouillards mal sains dont il voyoit chaque année la surface de son

Cet heureux événement a rendu aux Cultivateurs voisins de l'Étang, plus de courage & plus d'émulation qu'ils n'en eussent reçu de l'affranchissement de tous impôts. Outre qu'ils ont eu beaucoup de grains à consommer & à vendre, ils se sont encore enrichis du côté des fourrages. Ceux-ci convertis en fumiers, engraisseront leurs possessions respectives qui ont besoin d'être réchauffées, & je garantis que dans cette contrée, le prix de la terre aura acquis, avant la révolution de deux ou trois années, un tiers de valeur intrinsèque & numéraire en sus de la valeur qu'elle avoit avant le dessèchement de cet Étang considérable.

domaine couverte & flétrie, il y verra bientôt un peuple innombrable occupé du soin de recueillir des richesses réelles.

Tout ce que les Villages & hameaux des environs présenteront de vieillards encore actifs, d'hommes sains & robustes, de jeunesse pétulante, mais laborieuse, se rendra sur l'étendue de cet ancien Etang, dès que la maturité des grains aura fixé le jour de la récolte, & donné le signal des plus pénibles travaux.

Comme l'abondance inspire la gaieté; personne ne se plaint de la chaleur du jour ni du travail excessif que la nouvelle terre exige du côté de la récolte qu'elle présente; tous les âges s'y livrent avec cette ivresse qui naît d'une espérance solide & d'une satisfaction générale; & c'est avec les soins les plus pressés, que l'on recueille les productions que la Nature semble avoir multipliées au-delà de ses forces.

Plus contents de leurs fatigues & de l'épuisement qu'ils éprouvent, qu'ils ne le seroient du repos & de l'inaction, les Cultivateurs ne retournent au hameau, sur la fin du jour, qu'avec le sentiment d'une vive allégresse. Etonnés des merveilles de l'Etang desséché, ils s'en récitent mutuellement les uns aux autres les

détails extraordinaires ; chacun à ses gradations à présenter : on les écoute avec complaisance ; on se les fait répéter ; l'admiration saisit tous les esprits ; la joie enivre tous les cœurs. La vieillesse , satisfaite d'avoir vu un miracle , semble renaître à des jours moins durs & à des temps plus heureux. La jeunesse chante & bénit le Propriétaire de l'Étang , qui a semé dans sa contrée l'abondance & la vie..... Il n'est point d'hymne plus agréable à l'Auteur de la Nature , que le cri de joie du Cultivateur courbé sous les travaux , & fatigué du soin de recueillir les richesses de la terre !

F I N.

*LIVRE de fonds qui se trouvent chez le
même Libraire.*

- L**E Médecin interprète de la nature, ou recueil de pronostics, sur le caractère des maladies, leur guérison, leur métastase & leur suite funeste. Trad. du latin du D. Klein. Paris 1775, 2 vol. *in-12*, 5 liv.
- La Médecine-Pratique de Londres, ouvrage dans lequel on a exposé la définition & les symptômes des maladies, avec la méthode actuelle de les guérir, traduit sur la seconde édition, par M. de Villiers, ancien Médecin des armées du Roi de France en Allemagne, & D. R. de la Faculté de Médecine de Paris. Paris, 1778, 1 vol. *in-8°*. Prix, broché, 4 l. 4 s.
- Nouveau Dictionnaire universel & raisonné de Médecine, de Chirurgie, & de l'art Vétérinaire. Paris 1772, 6 vol. *in-8°*. 18 l.
- Dictionnaire raisonné, universel, d'Histoire naturelle, par M. Valmont de Bomare, &c. Paris 1775, 9 vol. *in-8°*. Prix 54 liv. *idem*, *in-4°*. 6 vol. 72 l.
- Observations sur la formation des Montagnes & les changemens arrivés au globe, pour servir à l'Histoire Naturelle de M. le Comte de Buffon, par M. Pallas, brochure *in-12*, 24 s.
- Hippocratis Aphorismi ad fidem veterum monumentorum castigati, latine versi, par le Fevre de Villebrune A. B. Paris 1779, 1 vol. *in-12*, broché, 5 l.
- Mémoires historiques & galants de l'Académie de ces Dames & de ces Messieurs, par M. Vadé. Paris 1776, 2 vol. *in-8°*. broché, 4 l.

- Le Tombeau, Poëme imité de l'Anglois, brochure
in-8°. 24 s.
- Recherches Historiques & Physiques, sur les mala-
dies Épizootiques, avec les moyens d'y remédier
dans tous les cas; publié par ordre du Roi, par
M. Paulet, D. M. P. Paris 1775, 2 vol. in-8°. 9 l.
- Nosologie méthodique, dans laquelle les maladies
sont rangées par classes, suivant le système de
Sydenham, & l'ordre des Botanistes, traduit du
latin du D. Sauvages. Paris 1771, 3 vol. in-8°. 18 liv. *idem*, Lyon, 10 vol. in-12, 30 l.
- Œuvres Chirurgicales de M. le Blanc, Professeur
aux Écoles de Chirurgie d'Orléans, de l'Académie
de Paris, &c. Paris 1779, 2 vol. in-8. fig. 12 l.
- Œuvres de M. Monnet, contenant nouvelle Hydro-
logie, Traité des Eaux minérales, Exposition des
Mines, & Traité de Vitriolisation, 4 vol. in-12,
12 liv. Chaque Traité se vend séparément.
- Physiologie des Corps organisés, traduit de M. de
Necker, 1 vol. in-8°. broché, 3 l.
- Observations sur la saignée du pied & sur la purga-
tion; par M. Hequet, D. M. P. 1 vol. in-12; 3 l.
- Manuel anti-Syphillitique, ou Essais sur les mala-
dies vénériennes, avec un préservatif de ces ma-
ladies; par M. de Cezan, D. M. Paris 1774, 1
vol. in-12. 3 l.
- Sépultures des anciens, où l'on démontre qu'elles
étoient hors des Villes. L'on donne les moyens
de revenir à l'ancien usage, & l'on expose les
effets de la putréfaction sur l'air & sur nous; par
M. Olivier, D. M. Marseille 1771, 1 vol. in-12,
broché, 24 s.
- Lettres intéressantes pour les Médecins de profes-
sion utile aux Ecclésiastiques qui veulent s'ap-

- pliquer à la Médecine, & curieuses pour tout
 Lecteur, 1759, 2 vol. *in-12*. 5 l.
- L'Art de se traiter soi-même dans les maladies véné-
 riennes, & de se guérir de leurs différents symp-
 tômes. Paris 1770, 1 vol. *in-8°*. 9 l.
- Instructions simples & aisées sur les maladies de l'ure-
 tre & de la vessie, mises à la portée des personnes
 qui en sont affligées, & pour l'avantage des
 jeunes Chirurgiens; par M. Arnaud. Amsterdam
 1763, 1 vol. *in-12*, 2 l. 10 s.
- Histoire de l'inoculation de la petite vérole, par M.
 de la Condamine, 1 vol. *in-12*, 3 l.
- Guide ou Manuel dans le traitement des maladies
 les plus graves & les plus fréquentes. Paris 1777,
 1 vol. *in-8°*. 4 l.
- De la saisie des Bâtimens neutres, ou du Droit
 qu'ont les Nations belligérantes d'arrêter les na-
 vires des peuples amis; par M. Hubner. La Haye
 1778, 2 vol. *in-12*, 5 l.
- De la sobriété & de ses avantages, ou le vrai moyen
 de se conserver dans une santé parfaite jusqu'à l'âge
 le plus avancé, traduit de Lesius & Cornaro,
 avec des notes. Paris 1772, 1 vol. *in-12*, 2 l. 8 s.
- Commentaires des Aphorismes de Médecine de
 Boerhaave, sur la connoissance & la cure des
 maladies; par M. Van Wieten; traduit en Fran-
 çois par M. Monblet, 1766, 2 vol. *in-12*, 5 l.
- Conservateur du sang humain ou la saignée démon-
 trée toujours pernicieuse & souvent mortelle;
 par M. Malon, 1 vol. *in-12*, 50 s.
- Traité des lésions de la tête par contre-coup, avec
 des expériences propres à en éclairer la doctrine;
 par M. de la Touche, 1773, 1 vol. *in-12*, bro-
 ché, 2 l.
- Physica hominis sani, seu explicatio functionum cor-
 poris humani; Auctore Jadelot, Nancy, 1778,
 1 vol. *in-8°*. broché, 3 l.

- Philosophie rurale, ou Économie générale & politique de l'Agriculture, réduite à l'ordre immuable des Loix physiques & morales, qui assurent la prospérité des Empires; par M. Mirabeau, 1763, 3 vol. *in-12*, 9 l.
- Médecine rurale & pratique, ou Pharmacopée végétale & pûdigène; ouvrage également utile aux Seigneurs de Campagne, aux Curés & aux Cultivateurs; par M. Buchoz, 1768, 1 vol. *in-12*, 2 l. 10 f.
- Recueil d'observations de Médecine des Hôpitaux Militaires; fait & rédigé par M. R. de Hantefieu, D. M. Paris, Imprimerie Royale, 1766, 2 vol. *in-4°*, 28 l.
- Secrétaire de Banque; Espagnol & François, contenant la maniere d'écrire en ces deux langues des lettres de correspondances pour tout genre d'affaires, & de trafics. Paris 1768, 1 vol. *in-8°*. 6 l.
- Recueil de plusieurs morceaux économiques, principalement sur la concurrence des Étrangers dans le transport de nos grains; par M. le Trosne, Avocat. Paris 1768, 1 vol. *in-12*, 1 l. 10 f.
- Génération ou Exposition des Phénomènes relatifs à cette fonction naturelle, traduite de M. Haller. Paris, 1774, 2 vol. *in-8°*. 12 l.
- Histoire de la vie de Mahomet, Législateur de l'Arabie; par M. Turpin, 2 vol. *in-12*, 6 l.
- Nouvelle Histoire de l'Afrique Françoisé, enrichie de Cartes & d'Observations Astronomiques & Géographiques; par M. l'Abbé Demanet. Paris, 1768, 2 vol. *in-12*, 5 l.
- Problème historique, qui, des Jésuites, ou de Luther & Calvin, ont le plus uni à l'Église Chrétienne. Avignon 1757, 2 vol. *in-12*, 5 l.

Fin du Catalogue.